



Les décisions de la 102^e Session



Ce sont 83 membres qui se sont retrouvés dans les salons du Lillehammer Hôtel. Le Président Juan Antonio Samaranch a ouvert la séance par un hommage aux membres récemment disparus, le Marquis de

Mac-Mahon et Lord Porritt.

Devant l'abondance de candidatures à l'organisation des XIX^{es} Jeux d'hiver en 2002 – dix villes viennent, en effet, de faire acte de candidature pour succéder à Nagano: Alma-Ata (KAZ), Graz (AUT), Jaca (ESP), Oestersund (SWE), Poprad-Tatry (SLO), Quebec (CAN), Salt Lake City (USA), Sion (SUI), Sotchi (RUS) et Tarvisio (ITA) – la session a décidé de procéder à une présélection avant de les attribuer. Après étude de chacun des dossiers quatre finalistes seront retenus par un collège pour être soumis au vote de la 104^{es} Session à Budapest. Ce collège, qui sera constitué dès lors

que plus de cinq candidates se trouveront en présence, sera composé des membres de la commission exécutive — exception faite des ressortissants des pays en lice — du doyen du CIO, le grand-duc Jean de Luxembourg, d'un représentant des Fédérations internationales des CNO et enfin des membres de la commission d'évaluation, laquelle sera portée à douze personnes. Il s'agit, en créant ce premier niveau de décision, d'éviter des dépenses et du travail. «*Nous avons le devoir limiter les dépenses*» a déclaré le Dr Jacques Rogge, membre du CIO en Belgique et président de l'ACNOE. Cette préselection, qui se fera sur un consensus ou à bulletin secret si nécessaire, n'interviendra pas avant le début de l'année prochaine? a pour sa part indiqué Me François Carrard. En ce qui concerne les visites aux villes, il a été décidé que seuls les membres de la commission d'évaluation se rendront dans chacune des dix villes. Les membres du CIO ne visiteront plus que les quatre villes sélectionnées. Après cette première expérience, le CIO décidera s'il y a lieu de renouveler la procédure pour les Jeux d'été 2004.

L'AVANCÉE HISTORIQUE CONTRE LE DOPAGE

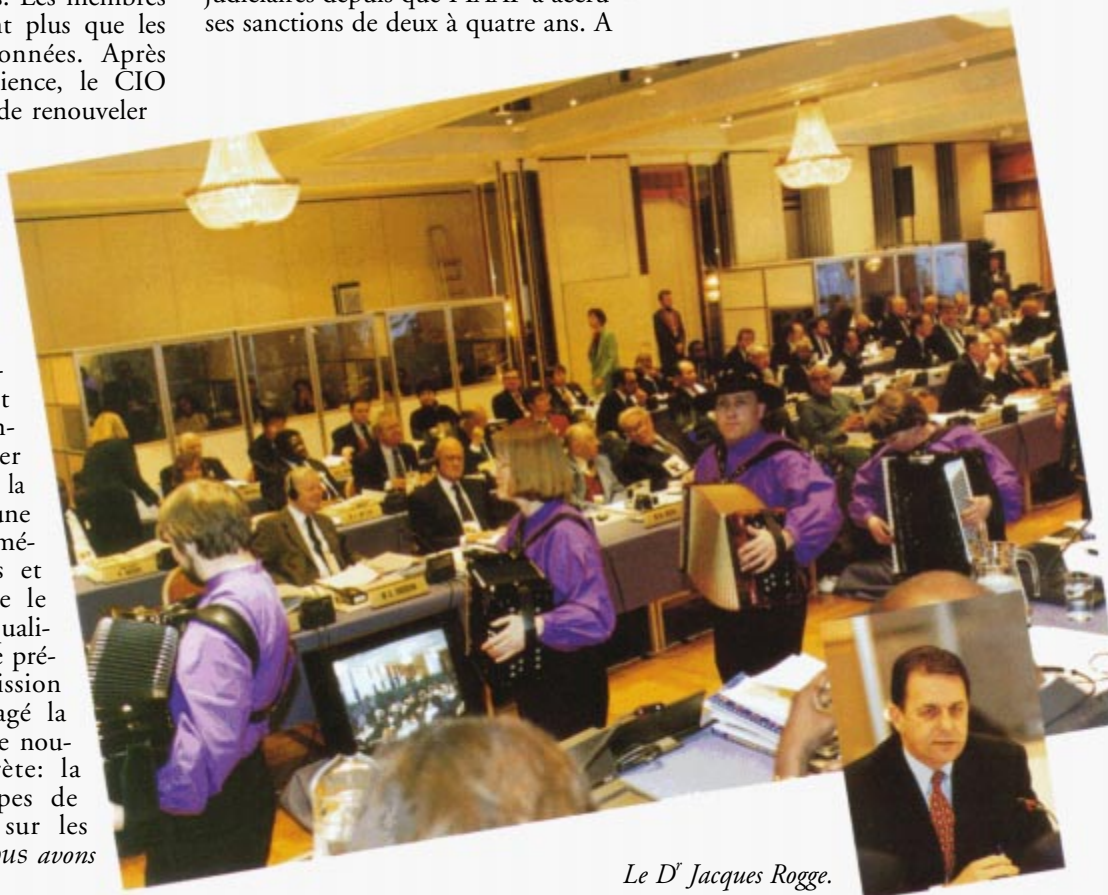
Au cours de son rapport, le prince Alexandre de Merode, est revenu sur l'accord intervenu le 13 janvier dernier entre le CIO et la plupart des FI pour une harmonisation des méthodes, des moyens et des sanctions contre le dopage. Cet accord, qualifié d'historique par le président de la commission médicale, a encouragé la session à prendre une nouvelle mesure concrète: la constitution d'équipes de contrôles inopinés sur les cinq continents. «*Nous avons*

réalisé que c'était la seule manière d'être efficace tout en minimisant les Coûts» a expliqué le prince de Merode. Ces brigades itinérantes de préleveurs, qui seraient mises au service des FI avec l'accord des autorités locales pour des contrôles inopinés dans diverses disciplines sportives hors compétitions, pourraient suivre des programmes de formation spéciale financés par un fonds commun du Mouvement olympique. Les sanctions contre les athlètes convaincus de dopage, tel que l'accord le stipule, seront d'une manière générale probablement limitées à deux ans dans un proche avenir. Et, pour le président de la commission médicale qui l'a réexpliqué ensuite à la presse. «*Cela ne représente pas beaucoup d'intérêt d'essayer d'imposer des sanctions qui ne correspondent pas aux lois en vigueur dans les pays*». L'athlétisme en particulier n'a cessé d'avoir à faire face à des poursuites judiciaires depuis que l'IAAF a accru ses sanctions de deux à quatre ans. A

cet égard! M. Primo Nebiolo, président de l'IAAF et membre du CIO. a admis qu'une peine de deux ans serait sans doute plus appropriée et applicable.

Le prince a par ailleurs précisé que les tests sanguins qui seront pratiqués aux Jeux à Lillehammer par la FIS seront d'un effet assez limité. «*Nos recherches dans ce domaine n'ont pas progressé aussi vite que nous l'aurions cru*» a-t-il dit. Les tests introduits par la FIS depuis 1989 n'ont pas permis de détecter un seul cas de dopage. Ils révèlent seulement les cas d'apport de sang étranger mais pas l'utilisation d'un des produits interdits.

Interlude musical pendant la Session.



Le D' Jacques Rogge.